

PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

**Conseil municipal**  
**21 novembre 2022**

c'est **votre**  
**rendez-vous**  
**citoyen**





ville de  
meylan

**1<sup>ère</sup> partie**  
**délibérations**  
**techniques**





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

- Accueil
- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



## OBJECTIFS

- Maintenir le nombre d'adjoints à 9 suite à la démission de Mathieu COLLET de son rôle d'adjoint



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan



DÉCISION SOUMISE AU VOTE  
Élection d'un nouvel adjoint



DEMOCRATIE

# ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

(Délibération n°2022-11-21-1)



**Méлина HERENGER**

1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux ressources



**Antoine JAMMES**

2<sup>ème</sup> Adjoint délégué à l'urbanisme et aux mobilités



**Christel REFOUR**

3<sup>ème</sup> Adjointe déléguée à l'action sociale et aux solidarités



**Christophe BATAILH**

4<sup>ème</sup> Adjoint délégué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces



**Véronique CLERC**

5<sup>ème</sup> Adjointe déléguée à l'enfance



**Céline BECKER-GANDIT**

6<sup>ème</sup> Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité



**Stéphane MAIRE**

7<sup>ème</sup> Adjoint délégué à la jeunesse et à la tranquillité publique



**Marie-Odile NOVELLI**

8<sup>ème</sup> Adjointe déléguée à l'environnement et à la transition écologique



**Jean-Baptiste CAILLET**

9<sup>ème</sup> Adjoint délégué à la transition énergétique et au patrimoine communal bâti

**NOUVEAU  
TABLEAU DES  
ADJOINTS**



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan



## OBJECTIFS

- Proposer une nouvelle répartition de l'enveloppe indemnitaire globale des élus de 12 579,78 € pour mieux tenir compte de la charge des délégations
- Augmenter l'indemnité des conseillers municipaux délégués



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Approbation des indemnités allouées aux membres du conseil municipal**



## OBJECTIFS

- Mettre à jour la composition des commissions municipales suite à la démission de Catherine SABONNADIÈRE et au changement de délégation de Mathieu COLLET



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

**DÉCISION SOUMISE AU VOTE**

**Approbation de la composition des commissions  
municipales**



## Commission démocratie

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mélina HERENGER	
Aude DUBRULLE	
Stéphane MAIRE	
Dominique PERNOT	
Henri BIRON	
Sylvie CHARLETY	
<b>Gabriel MOREAU</b>	
Melvin GIBSON	<b>Mathieu COLLET</b>
Pascal OLIVIERI	<b>Francis PILLOT</b>
Yuthi YEM	Joëlle HOURS
<b>Thibault PARMENTIER</b>	Leïla GADDAS



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

## Commission écologie

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Antoine JAMMES	
Marie-Odile NOVELLI	
Mathieu COLLET	
Jean-Baptiste CAILLET	
Christine ELISE	
Antoine NAILLON	
Pierre GUERIN	
Anne-Marie BOULLIER	<b>Gabriel MOREAU</b>
Joëlle HOURS	<b>Jocelyne OLIVIERI</b>
Francis PILLOT	Pascal OLIVIERI
<b>Leïla GADDAS</b>	<b>Thibault PARMENTIER</b>



**Commission  
solidarité**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Christel REFOUR	
Isabelle MALZY	
Véronique CLERC	
Christophe BATAILH	
Céline BECKER	
Ilyès POURRET	
Jean-Pierre DESBENOIT	
Noémie DELIN	
Stéphane MAIRE	
Nelly SAVOIE	Christine ELISE
Joëlle HOURS	Leïla GADDAS
Jocelyne OLIVIERI	Thibault PARMENTIER
Pascal OLIVIERI	Yuthi YEM



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan



## OBJECTIFS

- Créer/supprimer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux
- Mieux accompagner les parcours professionnels en créant 2 postes tremplins



**Méline HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources

**DÉCISION SOUMISE AU VOTE**

**Validation du nouveau tableau des effectifs**



## OBJECTIFS

- Verser une prestation d'intégration d'un candidat recruté au sein du service Petite Enfance pour un CDD de 6 mois à la suite d'une mission d'intérim

**Adecco**  
Medical



## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention de recrutement avec Adecco Médical et autorisation de versement de la prestation d'un montant de 600 € TTC



**Méлина HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources



## OBJECTIFS

- Produire par la société UN TOIT POUR TOUS – DEVELOPPEMENT un logement social 4 rue de la Grange à Meylan
- Réduire le montant du prélèvement financier susceptible d'être opéré par l'État en 2024 dans le cadre des objectifs de la loi SRU du 13 décembre 2000



**Antoine JAMMES**

Adjoint délégué à l'urbanisme  
et aux mobilités

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Versement d'une subvention d'équilibre de 68 000 € au profit de la société UN TOIT POUR TOUS – DEVELOPPEMENT pour la production d'un logement social d'une surface habitable de 89 m<sup>2</sup> situé 4 rue de la Grange à MEYLAN



## OBJECTIFS

- Produire par la société UN TOIT POUR TOUS – DEVELOPPEMENT un logement social 67 rue des Aiguinards à Meylan
- Réduire le montant du prélèvement financier susceptible d'être opéré par l'État en 2024 dans le cadre des objectifs de la loi SRU du 13 décembre 2000



**Antoine JAMMES**

Adjoint délégué à l'urbanisme  
et aux mobilités

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Versement d'une subvention d'équilibre de 45 000 € au profit de la société UN TOIT POUR TOUS – DEVELOPPEMENT pour la production d'un logement social d'une surface habitable de 42 m<sup>2</sup> situé 67 rue des Aiguinards à MEYLAN



## OBJECTIFS

- Régulariser la mise à disposition de l'association HORIZONS du local situé 13 Le Routoir pour le Point d'Accueil Jeunes (PAJ) des Béalières
- Paiement d'une somme forfaitaire en couverture des charges d'un montant annuel de 552 €



**Antoine JAMMES**

Adjoint délégué à l'urbanisme  
et aux mobilités

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Signature d'une convention de mise à disposition du local collectif résidentiel situé 13 Le Routoir à Meylan, entre Alpes Isère Habitat et la Ville de Meylan, pour une durée de 3 ans à compter du 1er décembre 2022**



## OBJECTIFS

- Constater que la parcelle cadastrée section AR numéro 54, sur laquelle est édifié l'ex-groupe scolaire des Buclos, n'est plus affectée au service public de l'enseignement depuis la rentrée scolaire 2009/2010
- Permettra la réhabilitation du bâtiment en maison des solidarités



**Antoine JAMMES**

Adjoint délégué à l'urbanisme  
et aux mobilités

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Constat de la désaffectation au service public de  
l'enseignement de la parcelle cadastrée section AR  
numéro 54**



## OBJECTIFS

- Confier à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) des missions d'accompagnement de la Ville pour l'année 2022
  - Animer la Commission Extra-Municipale (CEM) sur des sujets relatifs au Plan Local d'Urbanisme intercommunal
  - Cartographier les projets d'aménagement pour préparer les réflexions sur le projet de Ville
  - Appuyer la Ville dans une réflexion sur la stratégie d'aménagement du quartier du Charlaix
- Pour un total de 20 jours et un montant de 15 200 €



**Antoine JAMMES**

Adjoint délégué à l'urbanisme  
et aux mobilités

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Signature d'un avenant à la convention cadre avec l'Agence d'urbanisme de la région Grenobloise (AURG), et versement d'une subvention d'un montant de 15 200 € pour 20 jours de missions**





## OBJECTIFS

- Mettre à jour la convention existante de mise à disposition des jardins familiaux sur le tènement « La Serve » suite à des évolutions récentes du terrain



**Christine ELISE**

Conseillère municipale déléguée  
au logement et à l'international

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de mise à disposition des jardins familiaux – tènement de la Serve avec l'Union de Quartier Buclos Grand Pré



## OBJECTIFS

- Rejoindre le groupement de commandes mis en place par la Métropole dans le cadre du nouveau dispositif de gestion des déchets des services communaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour :
  - l'évacuation et le traitement de déchets d'encombrants
  - l'évacuation et le traitement de déchets de balayeuse



**Marie-Odile NOVELLI**

Adjointe déléguée à l'environnement  
et à la transition écologique

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Signature de la convention constitutive de groupement de  
commande entre les communes de la Métropole et  
Grenoble-Alpes Métropole**



## OBJECTIFS

- Renouveler la convention cadre tripartite entre le Lycée du Grésivaudan, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la commune de Meylan relative à l'utilisation des installations sportives pour l'EPS obligatoire



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport  
et aux ERP

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Signature de la convention cadre tripartite d'utilisation des installations sportives pour l'EPS obligatoire et encaissement du montant de la participation du Conseil Régional**



## OBJECTIFS

- Dans le cadre du partenariat « Préfiguration PS Jeunes » avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère, mettre en conformité le projet jeunesse
  - Mieux structurer les partenariats locaux autour de la jeunesse et travailler sur la coordination
  - Aller vers le public + 16 ans et renforcer l'existant autour de l'insertion et la citoyenneté
- Subventions : 5 000 € en 2022, 10 000 € en 2023 et 10 000 € en 2024



**Stéphane MAIRE**  
Adjoint délégué à la jeunesse  
et à la tranquillité publique

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Signature avec la CAF de l'Isère de la convention d'objectifs et de financement pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024 pour la préfiguration Prestation de service Jeunes permettant ainsi le versement des subventions**



## OBJECTIFS

- Mettre en place un diagnostic partagé en vue de la mise en place de la future Convention Territoriale Globale (CTG) du territoire Grenoble-Alpes Métropole Nord-Est



**Véronique CLERC**  
Adjointe déléguée à l'enfance

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature avec la CAF de l'Isère de la convention d'objectifs et de financement pour l'année 2022 pour la « Mise en place d'un diagnostic partagé en vue de la mise en place de la future Convention Territoriale Globale (CTG) » permettant ainsi le versement d'une subvention de 21 000 €



## OBJECTIFS

- Actualiser la convention d'objectifs et de financement avec la CAF de l'Isère pour les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024



**Véronique CLERC**  
Adjointe déléguée à l'enfance

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature avec la CAF de l'Isère des conventions d'objectifs et de financement pour les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024



## OBJECTIFS

- Obtenir une subvention de la CAF pour la mise en place d'un encadrement supplémentaire à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs périscolaires afin de :
  - faciliter l'accueil d'enfants bénéficiaires de l'AEEH
  - favoriser leur inclusion dans les groupes d'enfants
  - intégrer cet accueil dans le projet éducatif ou d'établissement



**Véronique CLERC**

Adjointe déléguée à l'enfance

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Signature avec la CAF de l'Isère de la convention d'objectifs et de financement permettant l'octroi d'une subvention de 10 000 € pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs périscolaires de Meylan au titre de l'année 2022**



ville de  
meylan

**2<sup>ème</sup> partie**  
**délibérations**  
**présentation**  
**détaillée**





# Contrat de co-développement et de transition solidaire 2022-2026



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

**Christophe FERRARI**  
Président de Grenoble-  
Alpes Métropole



**Mélina HERENGER**  
1<sup>ère</sup> adjointe au maire de  
Meylan et Vice-Présidente de  
Grenoble-Alpes Métropole



**Eric ROSSETTI**  
Vice-Président de Grenoble-  
Alpes Métropole

# Un outil de partenariat renforcé entre la Métropole et ses communes

Des objectifs partagés entre la Métropole et une commune (ou un groupement de communes)

Un partenariat négocié, et des engagements réciproques

Contrat  
de  
co-développement

La concrétisation de la politique métropolitaine en harmonie avec les objectifs communaux

Une dynamique de projets et un calendrier précisé qui facilitent la mise en œuvre opérationnelle

# Les champs d'action du contrat Meylan – Métropole

## → 4 axes thématiques :

- La construction de logements accessibles et durables
- Le développement des transports en commun et mobilités actives, en requalifiant l'espace public
- La dynamisation de l'économie
- L'excellence environnementale pour la Polarité Nord-Est

## → Des mutualisations de services

# La construction de logements accessibles et durables



- Souhait de la ville de rattraper son retard tout en maintenant les principes d'aménagement de « ville parc »
- Production de logements locatifs sociaux et développement de l'accèsion sociale à la propriété (baux réels solidaires - BRS)



# Le développement des transports en commun et mobilités actives en requalifiant l'espace public



→ Insertion de la ligne structurante C1+ en milieu paysager

→ Requalification complète des espaces publics avec végétalisation et désimperméabilisation

→ Trois secteurs opérationnels identifiés :

- secteur Monarié,
- avenues du Vercors et du Granier,
- avenue de Verdun et entrée de ville



# La dynamisation de l'économie



→ Objectif de favoriser le dynamisme économique et l'émergence de nouvelles entreprises

→ Actions :

- promotion,
- sanctuarisation du foncier économique,
- révision du Plan de Protection du Risque Inondation Isère Amont,
- Inovallée territoire d'expérimentation



# L'excellence environnementale pour la Polarité Nord-Est



- **Articulation des actions à la Polarité Nord-Est**
- **Inscription dans le Plan Climat Air Energie avec le raccordement au réseau de chaleur urbain, la charte engagement lumière, la rénovation des bâtiments publics...**
- **Aménagement agricole et naturel de la plaine de la Taillat**

# Une communication média et grand public



- Un document pédagogique accessible à tous pour le tout premier contrat de co-développement de la Métropole



**Merci de votre attention !**



## OBJECTIFS

- Décliner des politiques métropolitaines, en particulier la transition écologique et solidaire, sur le territoire communal, en feuilles de route opérationnelles et concertées
- Thématiques retenues :
  - Construire des logements accessibles et durables
  - Favoriser les mobilités douces en requalifiant l'espace public
  - Dynamiser l'économie de la technopole et les commerces de proximité
  - Imaginer la Polarité Nord Est en excellence environnementale pour la qualité de vie



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Approbation du contrat de co-développement entre Grenoble-Alpes Métropole et la Ville de Meylan**



- Vœu soumis par le groupe ALMEylan relatif aux moyens accordés à la lutte contre les installations et activités illégales dans les zones naturelles, agricoles ou à risque



**Marie-Odile NOVELLI**

Adjointe déléguée à l'environnement  
et à la transition écologique



DEMOCRATIE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

## Points d'information au conseil municipal

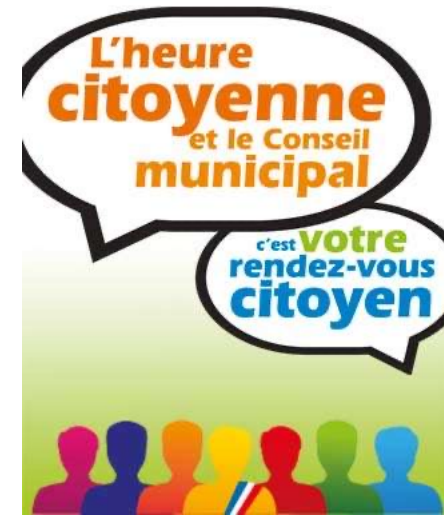
- **Changement des dates des conseils municipaux de février et avril 2023**
  - 27 février 2023 → 6 mars 2023
  - 24 avril 2023 → 2 mai 2023



ECOLOGIE



SOLIDARITE





DEMOCRATIE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

# Points d'information au conseil municipal



ECOLOGIE

- **Suites de la concertation sur l'apaisement de l'axe Vercors-Granier**

- **Lancement de la concertation parc des Aiguinards**

- Mercredi 23 novembre de 15h à 19h : dans le parc
- Mardi 29 novembre : à la sortie des écoles
- Samedi 3 décembre : rencontre dans le parc, puis sur le marché des Aiguinards



SOLIDARITE

**MI PARTICIPA**  
LE PLUS PROCHÉ DE VOUS  
LA DEMOCRATIE S'ACTIVE

ville de meylan

## Mi-Plaine

Un quartier en évolution

**Portes ouvertes**  
Revalorisation du parc des Aiguinards  
Mercredi 23 novembre 2022,  
de 15h à 19h, parc des Aiguinards

Repli à la bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine, en cas de pluie.

**Pas disponibles ce jour-là ?  
2 autres séances :**  
Mardi 29 novembre,  
de 16h à 18h  
Sorties des écoles  
Repli à la bibliothèque en cas de pluie

Samedi 3 décembre  
de 9h à 12h  
Parc des Aiguinards  
et marché place de la Louisiane

www.meylan.fr



DEMOCRATIE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

## Points d'information au conseil municipal

- **Résultat de l'enquête publique sur la 1<sup>ère</sup> modification du PLUi**
- **Elections professionnelles le 8 décembre**



ECOLOGIE



SOLIDARITE



DEMOCRATIE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan



ECOLOGIE



SOLIDARITE

# Points d'information au conseil municipal

**JE PARTICIPE**  
PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DEMOCRATIE S'ACTIVE

ville de  
meylan

# PROPOSEZ VOS IDÉES !

**BUDGET PARTICIPATIF**  
avec 60 000 € réalisons  
vos projets pour Meylan !

**Du 3 sept. au 20 nov.**

Rendez-vous sur [jeparticipe.meylan.fr](http://jeparticipe.meylan.fr) / à l'Hôtel de ville  
au CCAS / en bibliothèque / à Horizons

[jeparticipe@meylan.fr](mailto:jeparticipe@meylan.fr)   

[www.meylan.fr](http://www.meylan.fr)



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

# Points d'information au conseil municipal

## • Rendez-vous

- Mois de l'accessibilité
  - 30 novembre à 20h : Conférence « Mieux comprendre l'autisme » d'Adeline Lacroix, salle audiovisuelle Mi-Plaine
- Du 24 novembre au 18 décembre : Exposition « Démons et merveilles » d'Anne Bachelier, Chapelle du Clos des Capucins
- 16 décembre : Marché de Noël
- 17 décembre : Déambulation du Père Noël



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE





## OBJECTIFS

- Admettre en non-valeur les créances non recouvrées du budget Ville pour un montant total de 14 873,06 €
  - 11 822,11 € de titres ou produits irrécouvrables
  - 3 050,95 € de créances éteintes



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée  
aux finances et au budget

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Admission en non-valeur pour 11 822,11 € de produits irrécouvrables et pour 3 050,95 € de créances éteintes**



## OBJECTIFS

- Proposer des régularisations comptables et quelques réajustements budgétaires au Budget primitif 2022 de la Ville



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée  
aux finances et au budget

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Approbation de la décision modificative n° 2 du Budget 2022  
de la Ville**



## OBJECTIFS

- Proposer des régularisations comptables et quelques réajustements budgétaires au Budget Inovallée 2022



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée  
aux finances et au budget



## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Approbation de la décision modificative n° 1 du Budget  
Inovallée 2022**



## OBJECTIFS

- Proposer des régularisations comptables et quelques réajustements budgétaires au Budget Bas Charlaix 2022



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée  
aux finances et au budget



## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la décision modificative n° 1 du Budget Bas  
Charlaix 2022



## OBJECTIFS

- Clôturer le budget annexe Inovallée avant la bascule comptable de la norme M14 à la norme M57 qui interviendra en 2024
- Prévoir le transfert des comptes de bilan et des résultats au budget Ville



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée  
aux finances et au budget

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Approbation de la clôture du budget annexe Inovallée  
et du transfert des comptes de bilan et des résultats au  
budget Ville**



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE

- Questions diverses



**Véronique CLERC**  
Adjointe déléguée à l'enfance



**Stéphane MAIRE**  
Adjoint délégué à la jeunesse  
et à la tranquillité publique



ville de  
meylan

PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

**Rendez-vous**

**le 19 décembre 2022 !**

